

Conseil scientifique du comité de bassin Seine-Normandie

BRÈVE

réunion du 25 mars 2019

Le conseil scientifique du comité de bassin s'est réuni lundi 25 mars de 10h à 17h sous la Présidence de Florence Habets et en présence du représentant du comité de bassin Christian Lécussan, le matin. Deux nouveaux membres ont été accueillis : Véronique Souchère, agronome, en prévision du départ prochain de Laurence Guichard, et Arnaud Buchs, économiste, en remplacement de Mattéo Cordier. La liste actualisée du conseil scientifique se trouve [ICI](#).

Le point de veille scientifique du matin a tout d'abord été consacré à un exposé sur la construction politique des indicateurs de qualité de l'eau par Gabrielle Bouleau, de l'Irstea, CS. La présentation a d'abord porté sur l'« écologisation des réglementations » : les indicateurs, basés auparavant sur les émissions de polluants se basent de plus en plus sur des estimations d'état écologique du milieu, mesurées de manière plus indépendante. Cependant la même pollution ne fait pas l'objet du même traitement en fonction de la sensibilité du milieu. Puis, trois conceptions politiques de la mesure sont présentées : i) mesure *scientifique* de l'état du milieu (représentation temporelle et spatiale, intercomparable) ; ii) mesure comparée de *l'efficacité des solutions* : cette mesure est difficile car une action peut avoir plusieurs conséquences et les pressions peuvent être multiples ; iii) mesure par *l'appréciation du public* : on fait confiance à des lanceurs d'alerte pour soulever les problèmes. Cette solution est adoptée par l'Europe car elle ne nécessite que peu de structuration et de personnel. Cette « mesure par les controverses » explique pourquoi le bon état écologique est basé sur le facteur le plus déclassant, très difficile à atteindre. Cependant, on peut constater qu'il y a finalement peu de controverses et/ou de lanceurs d'alertes sur l'eau.

Marc Benoit (INRA, CS) a ensuite fait un exposé sur « la qualité de l'eau avec un stylo », ou comment des médecins tentent de diminuer l'écotoxicité des rejets médicamenteux en rivière en modifiant leurs ordonnances. La France est le 4^e consommateur mondial de médicaments, avec une moyenne de 43 boîtes par an et par habitant. 40 % des médicaments non utilisés ne sont pas récupérés et représentent donc un risque pour l'environnement. Des médecins ont travaillé sur la notion d'« écoprescription » afin de favoriser le choix de molécules à faible impact environnemental. Une expérience a notamment été menée dans le bassin de la Moselotte (Vosges) avec des médecins volontaires, combinant mesures de concentration en amont et en aval des STEP, et enquêtes auprès des médecins, pharmacies et vétérinaires. Les comportements des molécules au sein des STEP sont très contrastés. Le bilan sur le changement des pratiques de prescription est pour l'instant mitigé, montrant notamment que l'écotoxicité est loin d'être une préoccupation majeure pour les prescripteurs, et que la sensibilisation ne dure pas. De plus, l'arrêt de la mise à jour du tableau d'écotoxicité des médicaments par les collègues suédois crée un manque d'information crucial : un tableau d'écotoxicité des médicaments, régulièrement mis à jour. Les échanges qui ont suivi cette présentation ont notamment rapproché cette situation de celle des produits phytosanitaires en agriculture, pointant un besoin en termes de changement d'approche globale, au-delà de la simple substitution moléculaire.

L'après-midi a été consacré à des travaux sur deux projets d'avis pour 2019. Le premier a concerné le futur avis sur l'état des lieux, qui sera présenté au comité de bassin en même temps que l'état des lieux à la fin de l'année. Sur la base d'une présentation d'Adeline Live sur les chantiers en cours, les membres du CS ont été invités à noter leurs avis, recommandations et questions selon quatre axes : la méthode mobilisée, les résultats présentés, la communication et l'utilisation pour l'action, et les autres sujets. Les travaux ultérieurs vont s'appuyer sur ces remarques et recommandations pour rédiger un projet par sous-groupe, pour chacun des axes. Un

premier projet sera discuté lors de la prochaine réunion en juin, chaque sous-groupe étant invité à travailler d'ici là.

Le dernier point a porté sur le projet d'avis sur les risques de sécheresse liés au changement climatique, dont une première mouture avait été rédigée par un sous-groupe et envoyé à l'ensemble des membres. Plusieurs suggestions ont été faites en séance. Des données complémentaires seront fournies par l'agence de l'eau et la DRIEE. Cela donnera lieu à une nouvelle version, qui sera présentée lors de la prochaine réunion et destinée à être présentée au comité de bassin au deuxième semestre.

Le prochain conseil scientifique se tiendra le mardi 25 juin 2019.